



# 2024



19 969 allocataires  
reçus en accueil  
physique  
(tous sites)  
24 088 en 2023

3 978 RDV  
téléphoniques  
2 929 en 2023  
1 159 RDV physiques  
1 646 en 2023

Stratégie multicanal

3 104 visites CAF dans  
les France Services  
1 817 en 2023

15 450 emails  
allocataires  
16 946 en 2023

Pour 2024, le délai moyen de démarche pour les prestations familiales est de 12,85 jours pour un objectif national fixé à 16 jours et le délai moyen de démarche pour les bénéficiaires de minima sociaux de 11,08 jours pour un objectif national de 14 jours.

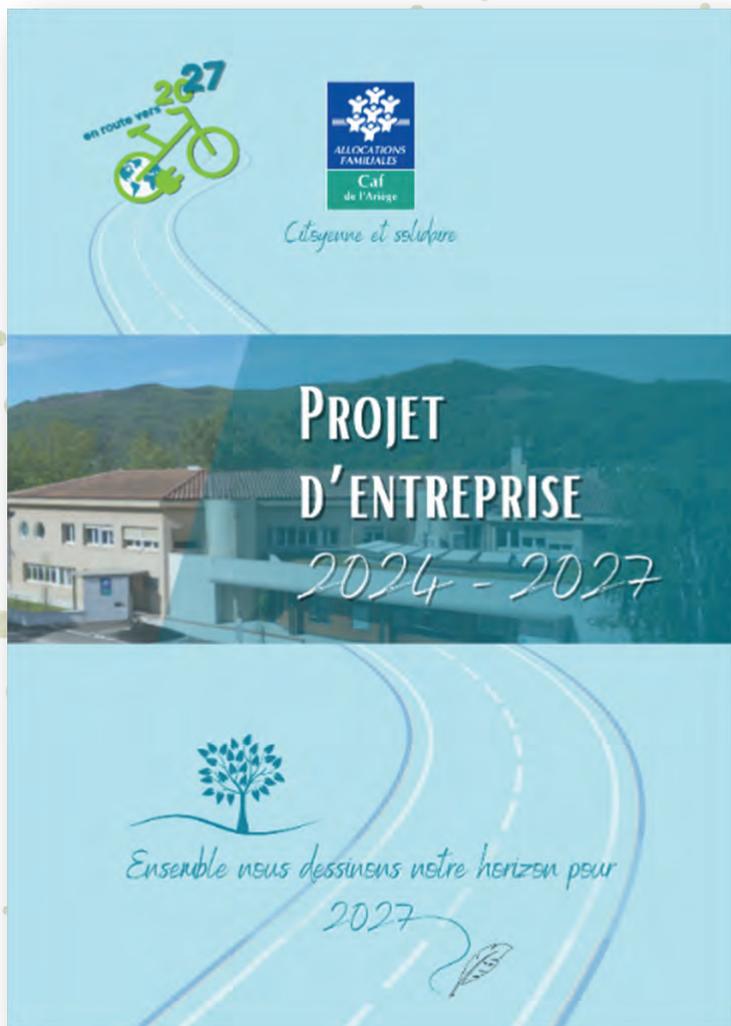
## Nombre d'enfants par famille

Nombre de familles avec	En Ariège (Insee 2021)	Allocataires (2024)
1 enfant	9 554	4 664
2 enfants	7 418	6 027
3 enfants et +	2 592	2 299
<b>TOTAL</b>	<b>19 964</b>	<b>12 990</b>

**PRESTATIONS LÉGALES**  
**197 402 405 EUROS VERSÉS**

**ACTION SOCIALE**  
**19 228 370 EUROS VERSÉS**

# LE PROJET D'ENTREPRISE 2024-2027



Elaboré de manière participative avec des groupes d'agents volontaires, il comprend un diagnostic et des actions pour les années à venir, organisées autour de 4 axes :



**Axe 1 :**  
**Mieux travailler ensemble**



**Axe 2 :**  
**Mieux communiquer en interne**



**Axe 3 :**  
**Renforcer l'« aller vers » nos allocataires et nos partenaires**



**Axe 4 :**  
**Apporter notre contribution à la transition écologique**

Au cours de l'année 2024, une partie significative des actions prévues a pu être réalisée.

## LA RENOVATION DE L'ACCUEIL DU SIEGE



Le nouvel accueil du siège, inauguré le 12 septembre 2024, offre davantage de confidentialité, ce qui était une attente essentielle de nos bénéficiaires, confirmée par l'enquête que nous avons réalisée sur le nouvel outil « La Caf à votre écoute ».

Il permet aussi de renforcer notre offre de libre service et nos capacités d'accueil collectif et de renforcer la sécurité des agents en charge de l'accueil.

Depuis la réouverture, nous avons eu de nombreux témoignages de satisfaction de nos allocataires, et sommes fiers de pouvoir proposer ce nouvel environnement à nos allocataires, partenaires et salariés.

# LA MISE EN PLACE DU PARCOURS ARRIVÉE DE L'ENFANT

Le parcours « arrivée de l'enfant » mis en place en 2024, ne constitue pas un dispositif supplémentaire. Il permet sur la base de la situation et des besoins des futurs parents, de présenter et de promouvoir les offres et les services de la Caf et de ses partenaires afin de faciliter les démarches et améliorer l'accès aux droits et aux services des familles.

Le parcours vise à accorder une attention particulière à l'accompagnement de situations spécifiques telles que les situations de monoparentalité et de handicap.

Il s'articule autour de deux axes qui constituent le socle commun d'intervention minimum devant être déployé sur chaque territoire :

- Les prestations financières en faveur des parents et des futurs parents ;
- L'information, l'accompagnement et l'orientation des parents.



Ce parcours comporte une forte dimension interbranche et a été élaboré en lien étroit avec l'Assurance maladie afin de renforcer la coopération entre les Cnam et les Caf dans l'accompagnement des parents de la grossesse jusqu'aux 3 ans de leur enfant.

En Ariège, des rencontres régulières ont permis de déployer ce parcours basé principalement sur :

- Une formation interbranche facilitant l'acculturation réciproque des agents d'accueil Caf et Cnam,
- Le maintien des séances d'informations collectives déjà existantes au sein de la maternité du CHIVA,
- La mise en place de séances d'informations collectives mensuelles alternativement dans les locaux de la Caf et de la Cnam.

En 2024, les séances ont débuté en septembre et ont permis l'accueil de 44 parents.

## LA MISE EN PLACE D' ACTIONS FORTES EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2024, la CAF a considérablement renforcé ses actions dans ce domaine :

- En interne, avec la création d'un COPIL RSO, le suivi d'indicateurs spécifiques dans ce domaine, la mise en place d'ateliers de sensibilisation...
- Vis-à-vis de nos allocataires et partenaires, en préparant une refonte du RIAS dans ce sens, et en lançant le premier « Appel à projet Transition Ecologique » de la branche famille.



**Axe 4 :**

**Apporter notre contribution à la transition écologique**

# LA MISE EN PLACE DU PÔLE RESSOURCES "CAMINEL"

La création de ce pôle est prévue dans la 5ème orientation stratégique du schéma départemental des services aux familles.

Le pôle ressources :

- informe et accompagne les parents dans le cadre de l'accueil en milieu ordinaire
- apporte un soutien aux professionnels sous forme d'actions de sensibilisation et d'appui. Il favorise la mise en réseau des acteurs et l'émergence d'actions au sein d'un territoire.

C'est un service gratuit pour les familles et les équipements.

Information et accompagnement des familles :

Petite enfance : 34 familles rencontrées (53 entretiens)

Enfance/Jeunesse : 32 familles rencontrées (62 entretiens)

Sensibilisation, formation et accompagnement des gestionnaires et des professionnels

Prêt de valises pédagogiques et de matériel adapté

Organisation de 3 soirées des assistantes maternelles pour 60 personnes.

## LE PERSONNEL

La Caf de l'Ariège rassemble un effectif de 113 agents au 31 décembre 2024 (CDI et CDD).

106 agents sont titulaires d'un Cdi, 83 travaillent à temps plein.



Domaine	Effectif C.D.I	Structure
Direction	3	2.86%
Services administratifs et techniques	11	10.48 %
Service informatique	4	3.81%
La direction comptable et financière	17	16.19 %
Service Prestations Foix	26	24.76%
Alliance Durable	18	17.14%
Service Action sociale	26	24.76 %